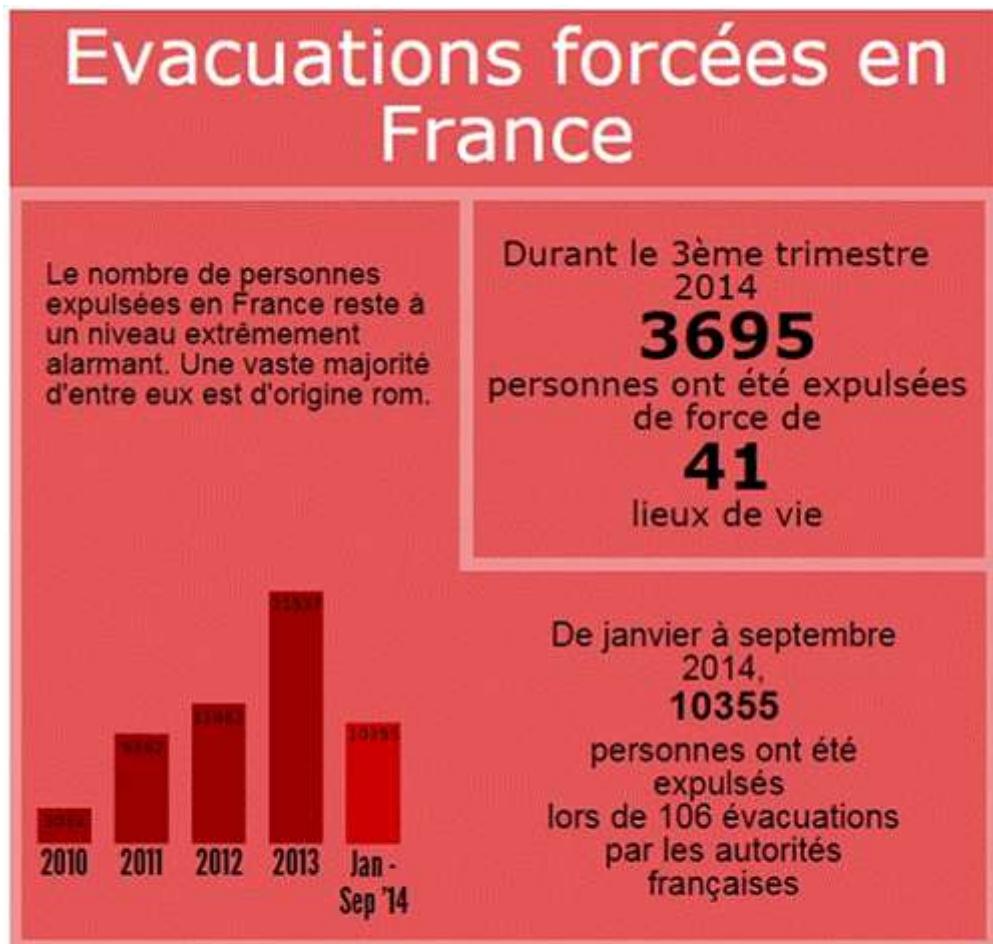


infocom-ldh Ligue des Droits de L'Homme -ERRC : Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France (3e trimestre 2014)

Pour les Roms en France, toutes les questions reçoivent la même réponse :
« Evacuation »



Ligue
des
droits de
l'Homme



Une politique d'intégration durable des Roms est urgente.

Arrêt des évacuations forcées MAINTENANT!

en 2014.

Il y eut 31 évacuations forcées faisant suite à une assignation par les propriétaires des terrains ou des squats devant les tribunaux, 8 faisant suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet et deux abandons de bidonvilles par les personnes elles-mêmes, sous la menace d'une évacuation forcée imminente. Comme durant les périodes précédentes, il n'y a pas eu d'application correcte de la circulaire du 26 août 2012, ces évacuations n'étant pas accompagnées de solutions durables de relogement, ni de soutien social adéquat. Seule, parfois, une solution d'hébergement temporaire est offerte à quelques familles, selon des critères peu clairs.

Comparé aux périodes précédentes, il y a une faible diminution du nombre total de personnes expulsées. Cependant, ceci ne reflète pas un changement de politique de la part des autorités françaises : les évacuations restent le principal outil pour régler la situation des Roms.

Les autorités françaises ont continué leur politique d'évacuation forcée durant tout l'été. Selon les données du European Roma Rights Centre (ERRC) et de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), entre juillet et septembre 2014, un total de 3 769 personnes – principalement roms – ont été expulsées de 43 lieux de vie : 3 695 par les autorités lors de 41 évacuations, et 74 suite à deux incendies. Le nombre total de personnes expulsées à cause de cette politique atteint 10 355

